

Accent de mot
Cas où plusieurs règles sont applicables

Lorsque plusieurs règles sont applicables, ou que vous trouvez plusieurs groupement de lettres qui déterminent la place de l'accent tonique, il faut considérer uniquement ce qui se trouve le plus à droite, c'est-à-dire, le plus proche de la fin du mot.

Exemples :

- 1) dans "**familiarity**" on trouve
"i suivi d'une voyelle" (ia)
et
"-ity".

Il faut placer l'accent sur la syllabe qui précède "ity" et non sur celle qui précède "ia".

Donc, dans ce cas, l'accent tonique se trouve sur la 4ème syllabe "fa-mi-li-'A-ri-ty"

- 2) dans "**anticipate**" on trouve
"ic" (règle 1 : accent sur la syllabe qui précède)
et
"ate" (règle 2 : accent deux syllabes avant)

Il faut placer l'accent deux syllabes avant celle qui comporte "ate" et non sur celle qui précède "ic".

Donc, dans ce cas, l'accent tonique se trouve sur la 2ème syllabe "an-'TI-ci-pate"